

Ville d'Ambérieu en Bugey
Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
7 novembre 2024

Par courrier du 10 septembre 2024, les membres de la CCSPL ont été invités à la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie ce jour en salle du Conseil Municipal.

Sont présents les personnalités élus et organismes ci-après :

M. Daniel FABRE	Président de la CCSPL	Présent
M. Daniel GUEUR	Adjoint au Maire	Présent
Mme Liliane FALCON	Adjointe au Maire	Présente
M. Fabrice BOURDIN	Conseiller Municipal Délégué	Excusé
M. Mohamed ABBES	Conseiller Municipal	Excusé
Mme Sylvie MOLLARET	Représentante associative titulaire	Absente
Mme Claire MARTIN SISTERON	Représentante associative titulaire	Présente
Mme Denise DUMONTET	Représentante associative suppléante	Absente
Mme Leïla KECHICHE	Représentante associative suppléante	Excusée
M. Bertrand BOURDET	GRDF	Présent
Mme Claire CAUMON	GRDF	Présent
M. Thomas BASTIDE	VEDIAUD	Présent
M. Thierry DEROUBAIX	Président du SIERA et du STEASA	Présent
Mme Magali PONCELET	Directrice du STEASA	Présente
M. Stephan MARC	Directeur du SIERA	Présent

La Commission réunie a examiné les quatre rapports d'activités suivants :

- Compte rendu financier de la société VEDIAUD venant compléter la CCSPL du 6 juin 2024
- Compte Rendu d'Activité de Concession déléguée à GRDF – Année 2023
- SIERA : Prix et la qualité du service public de l'eau potable – Année 2023
- STEASA : Prix et qualité du service public d'assainissement collectif sur Ambérieu et son agglomération - Année 2023

GRDF : Présentation du compte-rendu d'activité de concession 2023

Une présentation détaillée a été effectuée par Madame Claire CAUMON et Monsieur Bertrand BOURDET pour la *Direction Clients Territoires Sud Est de GRDF*.

La présentation a porté sur les points suivants :

Il est noté une diminution du nombre de nouveaux abonnés (une dizaine d'abonnés en moins) et une quantité de gaz en forte diminution (-6 GWh). La baisse de consommation est constatée de manière générale au niveau européen (-14 %), en lien avec la diminution de la consommation énergétique suite à une prise de conscience générale des habitudes de vie à faire évoluer, ainsi que la hausse des prix car les clients ont été contraints de dégrader leur confort. De plus, il est précisé qu'à ce jour il n'y a plus d'extension de réseau, mais plutôt de l'équipement de l'existant pour les nouveaux abonnés.

Le gaz et le biométhane couvrent 18 % des énergies en France, face à 27 % pour l'électricité. Le pétrole reste à 40 %, soit la principale énergie utilisée.

Est notée une forte augmentation des tarifs au 1^{er} juillet 2023, notamment le tarif de distribution ayant augmenté de 27 % pour couvrir une perte de recette importante l'année précédente (crise énergétique, problèmes géopolitiques, année plus chaude). Les tarifs ont également été revus en intégrant près de 12 % d'inflation, non appliqué les années précédentes. Pour éviter ces effets de seuil, GRDF procèdera désormais plus régulièrement à une évolution de ses tarifs. L'évolution globale est de 5.5 % sur une facture soit environ 7.30€ TTC / mois.

Une présentation est faite sur l'évolution significative du gaz vert (Cf. présentation jointe en annexe). GRDF s'engage fortement dans la transition énergétique. La cible est de produire 100 % de gaz renouvelable en 2050. Cette transition est notamment possible avec le constat de la baisse de consommation du gaz ce qui rend l'objectif plus facilement atteignable. A ce jour on dénombre 678 sites de biométhane en France, soit environ 3 millions de foyers couverts ou 47 000 bus ou 2 réacteurs nucléaires. Les sites de méthanisation se développent de manière très importante. Les sites actuels se sont créés en moins de 10 ans. Aujourd'hui, 19 projets sont à l'étude dans l'Ain qui en compte déjà 8. Il est noté que l'impact carbone du biométhane est équivalent à celui du photovoltaïque.

Le taux de satisfaction reste supérieur à 90%. Un retour est fait sur l'incident intervenu en 2023 sur la rue Jean de Paris où lors des travaux du SIERA / STEASA, une conduite de gaz avait été touchée, provoquant une fuite significative et de fait imposant une coupure de service à de nombreux clients.

GRDF maintient son action de prévention et d'accompagnement de ses consommateurs pour les aider à se diriger vers la sobriété énergétique. A cet effet, un partenariat a été mis en place avec l'ALEC pour proposer des diagnostics individuels.

VEDIAUD : Complément du Rapport annuel présenté en CCSPL le 06 juin 2024 sur l'activité 2023

Une première CCSPL a été organisée le 06 juin dernier et présentée au Conseil Municipal du 14 juin 2024. Des éléments financiers devaient venir compléter cette présentation. Ils sont donc aujourd'hui fournis et viennent ainsi compléter le rapport global.

Le bilan de la première année est satisfaisant même si l'équilibre est positif de peu, ce qui néanmoins n'est pas anormal dans un contrat de plusieurs années où un investissement important a été mis en place au début.

Le taux de remplissage des planimètres est de près de 80 % sur les parties commerciales. A cet effet, il est précisé que concernant les planimètres non vendus, Védiaud se propose de faire paraître les supports d'associations caritatives gratuitement pour soutenir leur démarche. Concernant les lattes, il y a peu de vente, mais le coût étant très faible, cela n'a pas réellement d'impact et permet de soulager le paysage de mobilier urbain.

SIERA : Rapport annuel sur le prix et la qualité de service de l'eau potable – 2023

La première information concerne la fusion au 1^{er} janvier 2025 du SIERA et du STEASA. Les statuts ont été validés par la préfecture.

Le rapport 2023 portant sur le prix et la qualité de service de l'eau potable a été détaillé par Monsieur Thierry DEROUBAIX, Président du SIERA, et Monsieur Stéphane MARC, Directeur du Syndicat.

Le syndicat est composé de 8 communes dont Ambérieu avec 13 225 abonnés.

1 295 828 m³ d'eau consommés en 2022, soit une baisse de 3.1 % par rapport à 2021.

12 agents au SIERA avec l'arrivée d'un agent en appui aux missions du directeur.

15 points de prélèvement sur l'Albarine et les diverses sources. 29 cuves-réservoirs sont réparties sur tout le territoire : 225 kms de réseau (distribution et production) sont recensés.

Le nombre d'abonnés est en faible évolution.

Les consommations sont fluctuantes en fonction des années et des chaleurs, et pour la dernière année, en baisse.

Cette année le relevé des compteurs a été réalisé par la Poste.

Le rendement réseau SIERA s'élève donc à 75.51 %. La détection des fuites reste complexe même si cela fait l'objet d'un travail important.

182 contrôles microbiologiques avec conformité de 95.1 % pour les contrôles microbiologiques et 98.4% pour les contrôles physico-chimiques.

Le taux de réclamation en légère hausse s'élève à 1.97 réclamations pour 1 000 abonnés (0.53 en 2022).

En 2023 les travaux ont concerné :

- Ambutrix : 1 010 ml centre bourg
- Ambérieu en Bugey / Château Gaillard : 480 ml rue Jean de Paris, maillage
- Ambérieu en Bugey : 1 090 ml Avenue Sarraill
- Torcieu : 1 020 ml hameau du Chauchay

Pour ce qui est des prix, le mètre cube est largement inférieur à celui du niveau national (0.84 €). Une augmentation de 4 % a été réalisée.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées en baisse : 0.91 pour 1 000 abonnés en 2023.

Le taux d'impayés est en hausse sur 2023 et s'élève à environ 3.71 % (1 % en 2022).

Sur 2024 – 2026 de nombreux projets sont prévus :

- Protection de la ressource en eau
- Renouvellement des conduites d'eau place Robert Marcelpoil.
- Renouvellement des conduites sur les rues A. Briand et Vingtrinier en accompagnement du STEASA et de la Commune
- Poursuite de la suppression des branchements plombs et des réseaux trop vétustes
- Amélioration du rendement du réseau

STEASA : Système d'assainissement d'Ambérieu et son agglomération – Année 2023

La première information concerne la fusion au 1^{er} janvier 2025 du SIERA et du STEASA. Les statuts ont été validés par la préfecture.

Le rapport 2023 a été présenté par Monsieur Thierry DEROUBAIX, Président du STEASA, accompagné par Madame Magali PONCELET, Directrice du STEASA.

Le STEASA, 9 communes dont Ambérieu, 13 303 abonnés pour 26 644 habitants s'engage à garantir la performance et la durabilité de son service public d'assainissement.

Le STEASA c'est 29 élus dont 5 élus pour la Commune d'Ambérieu et 8 agents,

C'est 7 472 abonnés sur Ambérieu

C'est 61,9 abonnés / km de réseau

C'est 97,82 % de desserte par le réseau d'assainissement collectif

C'est 0,08 réclamation écrite / 1 000 habitants (branchement mal réalisé)

Le volume facturé est proportionnel au volume fourni par les distributeurs d'eau, en baisse de 5%, soit 1 245 976m³.

Le taux de réclamation écrite relevant du STEASA pour l'exercice 2023 est de 0.45/1 000 abonnés.

Sur Ambérieu, le système de collecte comporte :

90 kilomètres de réseau dont 29 km en unitaire. 48m de séparatif ont été créés rue de la Poëpe
37 postes de relevage dont 5 sur Ambérieu
38 déversoirs d'orage dont 8 sur Ambérieu
et 2 bassins tampons

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale : 104 / 120. Manque de connaissance du nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau et un % de connaissance de linéaire du réseau.

Conformité des systèmes de collecte des effluents : 100 % conforme

Taux de débordement chez les usagers : 0.15/1 000 habitants (4 anomalies portant atteinte à l'environnement : 1 St Denis lié à l'obstruction d'un réseau par des lingettes, 1 Ambronay en raison d'un dysfonctionnement du déversoir d'orage, 1 Ambérieu terre de Gy et 1 Ambronay les Maladière).

13 stations de traitements qui traitent 5 093 m³ de boues / jour.

A noter la conformité des équipements d'épuration, de la performance des ouvrages, de la performance des équipements. L'indice de connaissance des rejets en milieux naturels est de 100 / 120.

Evacuation de 300 tonnes de matières sèches en 2023, avec une plateforme de compostage avec 2 plans d'épandage.

Pour l'année 2023, la MESE (Mission d'Expertise et de Suivi des Epandages) a rendu un avis positif sur les bilans agronomiques des 2 systèmes

Contrôle de raccordements suite à vente ou construction : 338 contrôles dont 70 non-conformes (20.7 %).

En ce qui concerne la réalisation de branchements pour le compte de tiers :
37 branchements réalisés en 2023 pour le compte de tiers.

98 demandes d'urbanisme pour Ambérieu sur 225 réponses faites par le STEASA sur 2022

19 193 € d'abandons de créance sur les 21/21 demandes reçues. L'ensemble a été accordé.

1.5 millions d'euros d'investissement. La dette s'élève à 2.6 millions d'euros.

En ce qui concerne les investissements 2023, des travaux ont eu lieu sur :

- Ambutrix avec la mise en séparatif des réseaux d'assainissement,
- Torcieu Le Chauchay avec la réhabilitation des réseaux humides,
- St-Rambert avec l'extension du réseau d'assainissement collectif,
- Château-Gaillard Cormoz avec la fiabilisation du réseau de collecte
- Ambronay avec l'extension de réseau pour le raccordement du complexe hôtelier

Des études ont également été réalisées :

- Chemin de la conche : déconnexion de la source
- Rue des ravinelles : déconnexion du réseau d'eaux pluviales
- Ambronay : cœur de village
- Future station d'épuration

Enfin, un plan d'action sur 10 ans existe. Reste à venir :

- Ambérieu : Croze Aristide Briand / Vingtrinier (2027)
- Création d'une nouvelle station d'épuration (2025-2028)

Le projet de la station est en cours d'étude. La phase de dialogue a débuté en 2023. Le foncier est acquit. Le dépôt devrait être fait en 2025. Les travaux seraient prévus entre 2025 et 2028 pour une mise en service en 2028.

L'assemblée prend acte de ces trois présentations.
Monsieur le Maire lève la séance à 12h.